

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 34	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le discours de M. Poincaré. Le paradoxe du problème des réparations. — La volonté de la collaboration internationale de la France. — La question des dettes alliées et l'Italie. — Les dettes de guerre ne sont pas des dettes commerciales.

Les déclarations, toutes substantielles, de M. Poincaré à Bar-le-Duc, ne sont pas de celles qui se résument aisément.

Rien n'est sacrifié à la pure élocution : chaque mot à sa valeur. Tentons néanmoins de dégager les grandes lignes de ce discours écouté non seulement de la France entière, mais de toute l'Europe.

M. Poincaré s'est attaché d'abord à définir ce qu'on pourrait appeler le paradoxe du problème des réparations :

Ce que la France ne comprend pas, c'est pourquoi, depuis plus de trois ans, dans le Traité de Paix, comme dans les conventions ultérieures, l'accord entre les Alliés s'est si souvent fait à nos dépens. A quel bon rappeler aujourd'hui la longue série de déceptions qui nous ont été infligées, les concessions qui nous ont été demandées en faveur de l'Allemagne, les rabais qui nous ont été successivement imposés sur notre créance, l'opposition qu'on nous a faite chaque fois que nous avons conseillé de recourir à des garanties et à des sanctions ? Il a semblé peu à peu à la France qu'on lui déniait presque le droit d'avoir une politique française. Une alliance ne saurait cependant avoir de force durable que si elle se pratique dans l'égalité et dans le mutuel respect de la souveraineté nationale. La France est une assez grande puissance morale pour être sûre qu'en contractant une amitié elle donne toujours autant qu'elle reçoit.

Rien ne justifie cette espèce d'ostentation que condamnent au contraire nos immenses sacrifices. Et M. Poincaré de rappeler non sans une certaine amertume qui est celle de tous les Français :

Lorsqu'il s'agit des réparations, la voix de la France n'est-elle pas digne d'être écoutée ? Ne sommes-nous pas, de tous les peuples qui ont combattu côte à côte, celui qui a subi les pertes les plus nombreuses, celui qui a le plus de blessés et de mutilés, celui dont le sol est resté le plus longtemps envahi, celui dont dix départements ont servi pendant quatre ans de champ de bataille aux autres nations elles-mêmes ?

De là l'affirmation catégorique, mais nullement provocante, que la France n'accepte pas, ne peut plus accepter la procédure de brimade qu'on lui a infligée depuis trois ans.

Mais de ce que la France n'entend pas être l'éternelle sacrifiée, de ce qu'elle affirme sa volonté d'obtenir, de gré ou de force, les réparations qui lui sont absolument indispensables, elle ne s'en suit nullement qu'elle songe à pratiquer une politique d'égoïsme et de violence.

Non, Et M. Poincaré précise ainsi ses intentions :

Quoi qu'en disent volontiers certains publicistes britanniques, nous ne sommes ni des Nérons ni même des Bismarcks. Nous sommes de braves gens qu'on a trompés dans leur travail qu'on a brutallement attaqués et dont on a ravagé la terre natale. Nous demandons à reprendre dans la paix notre tâche quotidienne. Nous sommes même tout disposés à aider les autres nations dans les efforts qu'elles font, elles aussi, pour se relever. Nous savons bien que le monde ne s'arrêtera pas à nos frontières ; et si fervente que puisse être notre politique nationale, elle n'est ni étroite ni aveugle ; elle serait bien folle, si elle ne cherchait pas à se concilier avec une large et généreuse politique européenne. Nous ne demandons qu'à rester les alliés de nos alliés et les amis de nos amis ; nous ne demandons qu'à reprendre avec nos ennemis d'hier des relations paisibles, courtoises. Mais nous voulons que nos dommages soient réparés, et ils le seront.

En s'exprimant de la sorte, M. Poincaré ne fait que traduire le sentiment, la volonté de la France unanime.

Si l'en fallait une preuve nouvelle, elle nous serait fournie par les vœux de confiance émis par la très grande majorité des Conseils Généraux.

Le Président du Conseil peut aller de l'avant ; il est précédé, dans ses revendications, par toute la France.

Qu'on ne s'y trompe pas : la Conférence de Londres marque un moment critique de l'histoire de l'après-guerre.

En apparence, aucun résultat. En fait, des conséquences innombrables et peut-être décisives.

Maintes fois, nous avons indiqué la francophobie de M. Schanzer, l'actuel ministre des Affaires Etrangères de l'Italie et son anglophilie presque aveugle.

Or, les dernières négociations de Londres, et leur éloquent prélude la note Balfour, semble avoir heureusement éclairé le brave M. Schanzer sur les bonnes dispositions de la Grande-Bretagne.

La situation financière de l'Italie est telle que ce pays est dans l'impossibilité absolue de payer ses dettes de guerre.

Ces dettes s'élevaient à quelque 21 milliards de livres-or, soit 80 milliards de livres-papier.

En face de ce passif, l'Italie ne dispose que de la créance de 10 ou 12 milliards de marks-or que lui doit l'Allemagne.

Le Reich se libérerait-il complètement à l'égard de l'Italie que celle-ci ne saurait se libérer à son tour intégralement.

Les Italiens commencent à se demander sérieusement si la Grande-Bretagne et les Etats-Unis entendent ruiner le cours de la lire, lui faire subir le sort du mark, bref acculer leur pays à la banqueroute.

Et puis, en Italie tout comme en France, on s'étonne que Londres réclame d'une façon pressante, qu'on règle ses créances, alors qu'elle manœuvre pour empêcher ses débiteurs de recevoir quoi que ce soit de l'Allemagne.

Un tel contraste ne manque pas de frapper vivement.

L'attitude de la France paraît plus logique, plus saine : on voudrait bien se rallier à sa thèse, mais on hésite encore.

A nos dirigeants, il appartient d'aider l'Italie à sortir de son hésitation.

En attendant, voici comment M. Schanzer lui-même définit, dans une interview que publie la Tribuna, la position du problème des dettes de guerre :

Lorsqu'on parle des dettes entre alliés, il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas de dettes comparables aux dettes commerciales, mais de la mise en commun de fonds employés par les divers peuples pour atteindre un résultat unique, d'une importance vitale pour tous. Si les alliés nous avaient fourni des troupes, devrions-nous leur rendre en hommes les contingents sacrifiés à l'entreprise commune, et s'ils nous avaient fourni de l'artillerie, devrions-nous en payer la location ?

M. Schanzer a parfaitement raison. La France — et l'Italie — ont fait la guerre avec le facteur le plus précieux de tous et le moins réparable : le sang de leurs enfants.

N'est-il pas légitime que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dont la contribution du sang fut sensible, portent plus que nous les répercussions financières de la guerre ?

Faudra-t-il, rappeler à nos alliés d'hier — aveuglés de mercantilisme, — qu'en pleines hostilités ils s'enrichissaient à nos dépens alors que les nôtres se faisaient tuer, pour la France sans doute, mais pour eux aussi ?

Non les dettes de guerre ne sont pas des dettes commerciales !

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'accord se fait entre Munich et Berlin

Le Cabinet bavarois après avoir entendu le rapport des ministres Schweiger et Gurtner, estimant, d'après les journaux, que les objections qui existaient contre l'accord de Berlin sont maintenant en grande partie écartées. Une décision définitive sera prise quand les partis de la coalition auront été mis au courant du résultat des derniers pourparlers de Berlin.

La lutte contre les stupéfiants en Angleterre et en France

Les autorités britanniques et françaises viennent de se mettre d'accord pour combattre de concert le trafic des stupéfiants. Le point le plus important de l'accord est que les autorités des deux pays s'engagent à se communiquer mutuellement tous les renseignements qu'ils pourront recueillir sur les faits et gestes des trafiquants qui circuleront entre la France et l'Angleterre.

Un nouvel avion de bombardement

Un nouvel avion anglais a été essayé près de Londres.

Il s'agit d'un appareil basé sur de nouveaux calculs, et appelé à rendre de grands services. Il pourra remplacer l'avion de bombardement, grâce au poids qu'il peut transporter, et l'avion éclairer, grâce à la vitesse qu'il peut réaliser.

Cet avion est entièrement construit en métal. Seule, une toile spéciale a été utilisée pour recouvrir les ailes. Il est actionné par deux moteurs, donnant un total de 1.000 chevaux.

Dans les milieux aéronautiques, on fonde les plus grands espoirs sur cet appareil.

En Irlande

M. Michael Collins, chef du gouvernement provisoire de l'Irlande, a été tué dans une embuscade près de Bandon, dans le comté de Cork.

La nouvelle a été connue seulement mercredi matin. Dans tous les milieux, on l'accueille avec horreur et indignation.

On a l'impression que la disparition de l'homme d'Etat irlandais jette une ombre plus profonde sur la triste situation en Irlande.

Il y a quelques jours à peine, M. Michael Collins avait échappé à un premier attentat. Des grenades avaient été jetées sur une voiture où l'on supposait qu'il se trouvait. Heureusement, M. Collins avait emprunté un autre véhicule dans le cortège attaqué.

Odessa se sépare de Moscou

Le soviet d'Odessa vient de se déclarer indépendant de Moscou. Son opposition couvait depuis quelque temps, ce soviet ayant protesté à plusieurs reprises contre le contrôle qui lui était imposé par le comité central exécutif de Moscou.

Toute la région côtière, depuis la frontière roumaine, la Crimée comprise se trouve maintenant placée sous l'autorité d'Odessa.

Ce mouvement, préparé depuis de longues semaines, avait commencé par un rapprochement avec les communistes de Bulgarie, à qui le soviet d'Odessa avait cédé une grande partie des équipements militaires abandonnés par le général Wrangel sur la côte de la mer Noire.

Un fonctionnaire italien séquestré par les bolcheviks

Le Giornale d'Italia apprend de Moscou que les bolcheviks avaient séquestré M. Caffi, un italien employé à la mission économique italienne. Le chef de la mission italienne s'étant adressé au commissariat des affaires étrangères, fut informé que M. Caffi était prisonnier de la police politique secrète. A la suite de démarches laborieuses, M. Caffi fut remis en liberté, après plusieurs jours de jeûne et d'interrogatoires très serrés sur des questions ayant trait à son service.

La détresse de l'Autriche

Le correspondant du « Times » à Vienne signale qu'une foule de 15.000 chômeurs s'est livrée, dans la capitale autrichienne, à des démonstrations menaçantes, devant le ministère de la prévoyance sociale. Comme les appels restaient sans résultats, les manifestants s'emparèrent de pierres et d'autres matériaux amassés pour la réfection de la voie publique dans l'intention de s'en servir comme de projectiles pour attaquer les édifices gouvernementaux, mais plusieurs charges de la police les empêchèrent de mettre leurs desseins à exécution et, finalement les chômeurs se dispersèrent sans qu'aucun incident grave se soit produit.

L'Espagne reprendrait l'offensive au Maroc

Il est de nouveau question que d'importantes opérations militaires commencent incessamment. La marine de guerre a envoyé plusieurs petites unités dans les eaux d'Alhucémas.

Quatre héros dans un même cerueil

Le 7 janvier 1916, à Wolfkaph (Alsace), quatre sous-officiers tom-

baient déshabillés par une même bombe. Il fut impossible de reconstituer ces débris humains ; leurs restes furent alors réunis dans un même cercueil, lequel vient d'être ramené à Chives (Charente Inférieure) pays d'origine de l'un d'eux.

Avant que la tombe ne se referme à jamais sur ces glorieux débris, le maire a prononcé un émouvant discours. Voici les noms de ces braves : Alphonse Renard, de Chives (Charente-Inférieure) ; Jean Charlet, de Tarbes ; Roger de Eyquen, du Taillan, (Gironde), et Claudius Brenon, de Bort (Allier).

La physique américaine

Dans l'Italie méridionale, il n'a pas pu depuis cinq mois. Le « Mattino », annonce que le gouvernement italien a fait appeler le physicien américain Hautfield, qui a le pouvoir assure-t-on de faire pleuvoir. Il est arrivé à Naples avec ses appareils et a donné l'assurance que, dans huit jours au plus tard il pleuvra à torrents.

Tirages du 22 Août

Communales 1910
Le n° 488.198 gagne 200.000 fr.
Le n° 399.116 gagne 25.000 fr.

Communales 1912
Le n° 802.451 gagne 100.000 fr.
Le n° 809.190 gagne 10.000 fr.

Fonciers et Communales G. 1921
Le n° 181.881 gagne 250.000 fr.
Le n° 2.354.147 gagne 100.000 fr.
Le n° 1.972.705 gagne 50.000 fr.
300 n° gagnent chacun 1.000 fr.

Ville de Paris 1919
Le n° 2.468.382 gagne 200.000 fr.
Le n° 2.090.968 gagne 100.000 fr.
Les deux n° suivants gagnent chacun 50.000 fr. : 100.271, 1.384.877.

Les quatre n° suivants gagnent chacun 10.000 fr. : 2.969.765, 326.735, 652.916, 224.956.

CHRONIQUE LOCALE

TERRAINS A PAYER

Il y a de longs mois qu'est commencée la construction de la ligne Cahors-Moissac ; mais depuis les débuts des travaux, les propriétaires sont encore à attendre le paiement des terrains expropriés.

De divers côtés nous recevons les réclamations de nombreux propriétaires qui, une fois pour toutes, voudraient bien savoir si leurs terrains seront payés et surtout l'époque à laquelle sera faite l'évaluation de ces terrains.

La réclamation des propriétaires est bien légitime. On a pénétré chez eux, au premier jour des travaux, et on leur a dit : « Laissez-nous passer, nous réglerons ensuite. »

Les travaux sont en cours, il faudra encore de longs mois avant qu'ils soient achevés.

C'est bien le moins que le règlement des terrains occupés soit fait. Les bons comptes font les bons amis.

Avec les administrations, il faut toujours se tenir sur la réserve.

M. Lebeureau sait bien comment une affaire est commencée, mais il ignore trop souvent comment elle se termine, ou plutôt il ne tient pas toujours à la terminer de bon gré.

Chacun, peu ou prou, est fixé sur les difficultés que le contribuable éprouve quand il a à régler un compte avec l'administration.

Si le contribuable doit de l'argent, on le lui réclame et on lui fixe même le jour, voire l'heure du versement. Mais si le contribuable doit toucher de l'argent, qui lui est dû par l'administration, alors il apprend à connaître ce qu'est la paperasserie.

Malheur à lui s'il oublie une des innombrables pièces, certificats qui lui sont réclamés et qu'il doit présenter à plusieurs guichets. Et même en règle, il n'est pas certain d'être payé tout de suite.

C'est pourquoi, les propriétaires dont les terrains sont occupés par les chantiers de la ligne ont raison de demander à quel moment, sera faite l'évaluation des prix de ces terrains, car il ne faut pas qu'ils songent encore à demander quand aura lieu le paiement.

L'évaluation d'abord, et certes

quand elle sera faite, quand les procès-verbaux d'expropriation seront établis, eh bien, ce sera un grand point de conquis.

Les paiements de l'indemnité auront lieu ensuite ; il faut espérer que ce ne seront pas les petits-fils des propriétaires actuels qui toucheront l'indemnité ! Qui le sait ?

LOUIS BONNET.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Laparra, conseiller général du Lot, vice-président de l'Office agricole du Lot. Nous adressons à M. Laparra nos bien vives félicitations.

Mérite agricole

M. Louis Montagnac, négociant, conseiller municipal de Castelnaud, est nommé officier du Mérite agricole.

MM. Séguela, propriétaire ancien horticulteur à Cahors, et Birmen, propriétaire, conseiller municipal de Castelnaud, sont nommés chevaliers du Mérite agricole.

Ecole normale

Trois places sont vacantes dans l'Ecole Normale d'instituteurs du Lot. Un nouveau concours aura lieu le 4 octobre prochain.

L'EAU

Par suite de la baisse considérable des eaux du Lot, l'eau de la Fontaine des Chartreux est rationnée à la population.

Les fontaines ne couleront que pendant 6 heures par jour, 3 heures pour le quartier haut et 3 heures pour le quartier bas.

Cela veut dire que c'est le moment de se procurer tous les arrosoirs, toutes les bassines, cornues et cuves pour les remplir d'eau.

Si on ne fait pas provision, on risque fort de rester sans eau durant 24 heures. Cette situation durera-t-elle longtemps ?

De plus, on nous fait observer que les fontaines n'ouvrent qu'à 8 heures du matin, beaucoup de ménages ouvriers ne peuvent faire leur provision d'eau.

C'est un détail qui a échappé à ceux qui ont établi l'horaire de l'approvisionnement en eau ; mais ce détail a son importance, car nombreux sont les ménages qui sont obligés d'aller au travail bien avant l'ouverture des fontaines.

On nous prie de demander si le faubourg St Georges ne fait pas partie de Cahors, car on demande pourquoi la population de ce faubourg qui paie les impôts comme les autres habitants de la ville, n'a pas été avertie de la fermeture des fontaines et des heures de distribution d'eau ?

L. B.

LA CHASSE

A la suite de pétitions adressées par des propriétaires, les maires des communes de Gréalou, Douelle, Pern, St-Paul-Laboulle, ont pris des arrêtés interdisant aux étrangers la chasse sur le territoire de ces communes.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper notre ami, M. Alibert, l'excellent doyen de l'imprimerie du Journal du Lot, en la personne de son frère, M. François Alibert, décédé dans la nuit de mercredi, à Cahors, à l'âge de 79 ans, après quelques jours de maladie seulement.

En cette pénible circonstance, au nom du personnel de l'imprimerie, nous prions M. Alibert et la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

A se méfier

On signale que, dans la région de Figeac, des individus se disant représentants d'un cabinet d'affaires de Paris, se présentent chez des commerçants auxquels ils demandent s'ils ne seraient pas désireux de vendre leur fonds.

Dans l'affirmative, ils font signer à l'intéressé une formule imprimée, laquelle, pliée en deux, contient les conditions de la vente. Une partie de la formule dissimulée précise le paiement d'une somme de 300 fr. après annonce de vente et 70/0 de commission sur le prix de cession.

Quelques jours après la signature, un compère se présente pour encaisser les 300 fr. et faute d'exécution, une traite est

tirée, laquelle sera protestée à défaut de paiement. Pour éviter des ennuis et la visite de l'huissier, le commerçant se libère et le tour est joué.

Les individus qui opèrent de cette façon sont aujourd'hui... brûlés dans la région figeoise, et pourraient venir visiter nos régions.

C'est le moment d'ouvrir l'œil ; les escrocs sont très habiles ; certains de nos compatriotes le savent, car ils ont été victimes déjà de soi-disant marchands de photos, qui ont pris l'argent et ne sont plus revenus.

St-Maurille

Les jardiniers sont priés d'assister à la réunion, qui se tiendra au café de la Comédie, samedi soir à 9 heures. Ordre du jour : Formation du Comité pour le bal.

Fête Saint-Barthélémy

Voici le programme de la fête Saint-Barthélémy :

SAMEDI 26. — A 20 h., sortie en musique et distribution des bouquets aux jeunes filles du quartier.

DIMANCHE 27. — A 10 h., messe solennelle aux camarades morts au champ d'honneur ; de 16 à 19 h., bal d'enfants, bataille de confettis, apéritif-concert ; à 17 h., Course de bicyclettes. Itinéraire : Cahors-Larroque, aller et retour. Voici le trajet à suivre à l'aller et au retour : Gambaetta, cours Vaxis, route de Larroque. Contrôlé au pont de Larroque. Au retour : route de Larroque, côté des Evêques.

Le départ et l'arrivée se feront en face du café Mercier. Distribution des dossards au départ de la course. Se faire inscrire de 10 h. à 12 h. 1^{er} prix, 20 fr. ; 2^e, 10 fr. ; 3^e, 5 fr.

De 21 à 22 h., concert offert par le café Mercier.

De 21 à 24 h., grand bal. LUNDI 28. — A 15 h., jeux : course à pied, 800 m.; course des 100 m. (à l'œuf) ; course au sac ; jeu de la poêle ; jeu du baquet ; jeu de la cruche ; course de lenteur de bicyclettes.

De 21 h. à 24 h., grand bal, bataille de confettis, qui se terminera par le traditionnel grand-père.

Le Comité.

I. E. P. — 3^e SUBDIVISION

C. P. S. M. et Brevets de Spécialités. Les épreuves pour l'obtention des brevets de spécialités ont donné les résultats suivants :

Tireurs : Garrigou 10 p., Fumat 8 p., Coupy, 8 p.

Boxeurs : Gratadou 16, Barreau 14. Escrimeur : Barreau 18.

Sports athlétiques : Fumat 12, Gratadou 11, Coupy 10,5, Pons 9,5, Filsac, 9,5. Clairons : Garrigou, 13, Fumat 13.

Tambour : Fumat 13. Grenadier : Laucoat 9. Topographe : Fumat 17. Nageurs : Gratadou 18, Fumat 18.

Le classement définitif du C. P. S. M. pour la 3^e subdivision s'établit donc comme suit :

Fumat 689 p., Gratadou 571, Garrigou 537, Plaziat 529, Coupy 517,5, Marmiesse 516, Lasfargues 510, Barreau 505, Fournié 476, Caubet 472, Lescures 468, Malric 468, Bousquet 466,5, Coutrix 447, Perret 440, Laucoat 431, Pons 426,5, Lestages 421, Larrière 418, Falguières 409, Guchens 391, Filsac 385,5, Richard 371, Gibergue 363, Foissac 356, Vaysses 350.

TENNIS-CLUB-CADURCIEN

A la demande de nombreux joueurs qui ne peuvent être rentrés pour le 27 août, le Tournoi d'Alvignac-Miers a dû être reporté aux 2 et 3 septembre 1922.

La date de clôture des engagements pour le tournoi qui comprendra des simples et doubles messieurs et des doubles mixtes est retardée jusqu'au mercredi 30 août au soir. Les joueurs désireux de renseignements devront s'adresser au Secrétariat du T. C. C., 24, boulevard Gambetta.

Le public aura accès sur le terrain de l'Hôtel de la source, durant tout le tournoi. Les entrées, valables pour la journée, sont fixées à 2 fr. et à 3 fr. pour les chaises réservées.

Suppression des permissions supplémentaires

Une circulaire du ministre de la guerre, en date du 17 août 1922, fait connaître que les économies de journées de présence envisagées pour 1922 ont été réalisées au cours du premier semestre. Il n'est donc pas prévu de permissions supplémentaires pour le 2^e semestre.

Toutefois, au cas où des besoins pressants se présenteraient dans l'agriculture, notamment dans les régions où les travaux afférents aux moissons offriraient des difficultés particulières et accuseraient de sérieux retards à raison des conditions climatiques défavorables, les commandants de région pourront, à titre exceptionnel, lorsque les nécessités du service le permettront, donner satisfaction à des demandes de permissions supplémentaires présentées à cette occasion.

Suppression de passeport

Aux termes d'un accord qui a été conclu avec le Gouvernement italien les parents des soldats français tombés en Italie, sont autorisés à entrer dans le royaume sur la simple production d'un sauf-conduit délivré par le maire ou le commissaire de police de leur résidence, et attestant que les intéressés vont en Italie pour y visiter les tombes des militaires tués à l'ennemi.

Les parents des soldats italiens morts en France bénéficieront des mêmes avantages. Ils peuvent pénétrer sur notre territoire, sur la présentation d'un sauf-conduit délivré par les autorités royales.

Soirée artistique

Nous rappelons que c'est ce soir à 8 h. 30, au Palais des Fêtes, que sera donnée la représentation artistique annoncée avec le concours de M. Fréjaville, de l'Opéra, 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris, de M. Borelli, 1^{er} ténor de l'Opéra-comique, de Mlle Peraldy, 1^{re} chanteuse de l'Opéra de Monte Carlo.

Les amateurs de chant peuvent se hâter car ils risqueraient de ne plus avoir de place. Prix habituels.

Accident

Un homme d'équipe de la gare de Cahors, M. Léopold Jardel, 33 ans, demeurant rue des Traversiers, s'est enlevé dans un croisement d'aiguille et est tombé. Dans sa chute, il s'est contusionné le pied droit.

M. Jardel ne pourra reprendre son travail avant une huitaine de jours.

Accidents du travail

Une renformeuse de l'usine d'appareillage électrique et mécanique de l'avenue de l'Abattoir, Mlle Juliette Cambou, 17 ans, demeurant 1, impasse du Noyer, à Cahors, était occupée à travailler à une presse, lorsqu'un poignon de celle-ci lui traversa l'index droit de part et d'autre.

La blessure est assez sérieuse, le tissu osseux ayant été atteint. Cependant, sans complications, la renformeuse pourra reprendre son travail dans une quinzaine de jours.

Mlle Marthe Canocé, 17 ans, tarandaise à l'usine de la Société d'appareillage électrique et mécanique de l'avenue de l'Abattoir, s'est fait accidentellement une piqûre profonde à l'index gauche avec un vilebrequin.

Cet accident entraîne une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

La libération de la classe 1920 et des engagés par devancement d'appel classe 1922.

Le projet de loi sur le recrutement adopté par la Chambre des députés prévoit à l'article 94 que les ajournés de la classe 1920, pris bons et incorporés avec la classe 1922, seront libérés avec la deuxième contingent de la classe 1920 en octobre 1922. Le ministre de la guerre et des pensions a décidé que ces dispositions seront appliquées sans attendre le vote définitif de la loi et que les mesures utiles seront prises à cet effet.

A cette occasion, il y a lieu de préciser qu'avec le deuxième contingent de la classe 1920 seront également libérés du service actif :

1. Les ajournés de la classe 1920 pris bons et incorporés avec la classe 1921, qui, aux termes de la loi du 12 mars 1921, doivent 18 mois de service.

2. Les ajournés des provinces recouvrées ; classe 1920, pris bons et incorporés avec la classe 1921, qui doivent accomplir 18 mois de service.

3. Les jeunes gens de la classe 1920, étudiants ou originaires des régions libérées qui ont bénéficié de l'incorporation retardée en octobre 1920.

4. Les jeunes gens de la classe 1922, engagés dès octobre 1920, par devancement d'appel.

Quant aux ajournés de la classe 1920 originaires des provinces recouvrées, pris bons et incorporés avec la classe 1922, ils doivent un an de service actif moins le titre d'appelés dans l'armée allemande. Ceux d'entre eux qui avaient servi au moins neuf mois dans l'armée allemande ont d'ailleurs, en exécution de prescriptions antérieures, été maintenus dans leurs foyers.

Renseignements

Institut Polytechnique de l'Ouest Nantes

Fondé par la Ville de Nantes. — Diplômes reconnus par l'Etat. — Forme des ingénieurs, sous-ingénieurs et conducteurs, plus particulièrement dans les spécialités : Métallurgie-Fonderie, Construction navale, Construction électrique, travaux publics et chemins de fer.

Les bacheliers mathématiques entrent de droit dans la section élèves-ingénieurs, où les études durent 3 ans et où ils peuvent acquérir la licence ès-sciences, certificats de : mathématiques générales ; mécanique rationnelle ; calcul différentiel et intégral ; mécanique appliquée ; électricité industrielle.

La section technicien (sous-ingénieurs, conducteurs), convient plus particulièrement aux élèves sortant de l'enseignement primaire supérieur et professionnel.

L'institut possède, d'autre part, une section préparatoire aux emplois dans les ponts et chaussées et voirie, et une section préparatoire à l'Ecole normale technique, partie industrielle, laquelle forme les professeurs des écoles relevant du sous-secrétariat de l'Enseignement technique.

GRAND CAFÉ TIVOLI

Concerts Symphoniques tous les jours
DIRECTION : J.-B. NOUYRIT

Ce soir Jeudi
Le Petit Duc (grande fant.) Lecocq.
Rosemonde (ouverture) Moulou.
Cithère Berceuse Schumann.
Andante, pour violon Gollermann.
M. BOUFFARTIGUE.
Sérénade, pour violoncelle Nanelli.
M. Jean NOUYRIT.

Soirées Artistiques

Débuts pour le vendredi 25 août, aux grands cafés de Bordeaux et d'Alsace-Lorraine, de la Troupe du Casino d'été de Toulouse.

M. LABIE, l'original fantaisiste, continuera à se faire entendre dans un nouveau répertoire.

A ses côtés, se trouveront : Mme MAD' LYNETT, la toute gracieuse chanteuse à voix ;

M. MOMÉJAN, l'as des comiques, si apprécié du public toulousain ;

Les Sphinx duettistes, comiques à transformations, dans leurs scènes et duos inédits.

Au piano d'accompagnement : M. DE VALBERT, le pianiste chanteur si connu. Répertoire choisi pour famille.

Caillac

Fête votive. — La fête votive de Caillac aura lieu, dimanche prochain, 27 août. On inaugurerà un cordon électrique lumineux, nouveau modèle, pour l'éclairage de la place de la Croix et du bal champêtre.

La commission des fêtes ne négligera rien pour charmer les visiteurs habituels.

Obèques glorieuses.

Dimanche à cinq heures du soir ont eu lieu les obèques des frères Georges et Elie Baudel, deux jeunes soldats affectionnés de tous et qui faisaient la joie et l'orgueil de leur malheureux père. Un immense cortège accompagna les restes glorieux de ces enfants que la terre natale recueillait pieusement. Ce fut une émouvante cérémonie ; chacun évoquait les jeunes visages, souriant à la vie, de ces deux frères que réunissait une dernière fois le tombeau de la famille.

M. Arnould, maire et Alibert, président de l'Amicale des démobilisés, prononcèrent d'éloquentes paroles qui arrachèrent des larmes à tous les assistants. Nous renouvelons à M. Baudel, père, et à M. l'abbé Baudel, oncle de ces nobles victimes, nos bien sincères condoléances.

Duravel

Conférence contremandée. — La conférence que devait donner M. Fillieu, homme de lettres, vient d'être contremandée. Elle aura lieu dimanche prochain 27 août, à quatre heures (heure solaire) dans la salle du conseil municipal, mairie de Duravel.

Figéac

Réinhumation. — Dimanche a eu lieu, avec le même cérémonial qu'aux précédents convois, la réinhumation, au cimetière de notre ville, des soldats Henri Maurain et Aimé Marbezy, de Figéac, dont les corps avaient été ramenés du front.

L'harmonie, les Artisans réunis, dont

Marbezy avait été membre, a joué, sur le parcours de la gare au cimetière, une marche funèbre.

Plainte. — M. Lacroix, maître d'hôtel a porté plainte contre un nommé Jean-Pierre Delmas, ouvrier cimentier, un de ses pensionnaires. Ce dernier est parti dans la nuit du 16 au 17 août, oubliant de solder la note due au restaurateur, s'élevant à 331 francs.

Accident. — Lundi soir, des jeunes gens revenaient à bicyclette de la fête de Bagnac, à une allure exagérée.

Arrivés au carrefour St-Martin, l'un des cyclistes lancés à toute vitesse n'ayant pu prendre le tournant, est allé se projeter dans la devanture de M. Grané, garagiste. Il s'est gravement blessé au poignet gauche et à la figure. Transporté à la pharmacie Delmas, il a reçu les premiers soins de M. le docteur Estève.

Il serait à désirer que des mesures urgentes fussent prises en vue d'empêcher automobilistes et bicyclistes de parcourir nos rues à des vitesses exagérées.

Felzens

Fête patronale. — Notre fête patronale de la St-Bartélemy, qui doit avoir lieu dimanche prochain, 27 août, sera sans nul doute des mieux réussies. Les attractions les plus diverses figurent au programme avec les concours d'un brillant orchestre. Nous espérons que de nombreux visiteurs nous honoreront de leur présence, car le meilleur accueil leur sera réservé.

Reyrevignes

Probité. — M. Ducros, ouvrier tuilier à Pay-Blanc, a trouvé un portefeuille contenant 1745 francs, qu'il a remis à son propriétaire.

Nos félicitations à cet honnête ouvrier.

St-Félix

Vol. — Un vol vient d'être commis au préjudice de Mme veuve Delbos. Cette dernière constata à son retour de la foire de Figéac la disparition d'une somme assez importante représentant toutes ses économies. A cette malheureuse, qui est indigente, il ne reste plus rien de tout son petit avoir.

Nous espérons qu'une enquête très sérieuse amènera la découverte du ou des coupables qui étaient sans doute au courant des habitudes de la victime.

St-Céré

Obèques. — Lundi ont eu lieu, avec le cérémonial habituel les obèques de M. Auguste Longou, de la classe 1917, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi au secteur des Eparges (Meuse) le 1^{er} septembre 1917.

A sa mère, Mme veuve Longou, nous renouvelons l'expression de nos sincères condoléances.

Probité. — Le 15 août courant, Mlle Viellescaze, a trouvé, place Gambetta, un billet de banque qu'elle s'est empressée de déposer à la mairie où la personne qui l'a perdu peut le réclamer.

Nos félicitations.

Gourdon

Réinhumation. — Mardi 22 août a été célébrée la réinhumation des restes glorieux du caporal Jauvion et du soldat Jean Dardenne, morts pour la France.

Une foule nombreuse comprenant notamment des enfants des écoles, les fonctionnaires, les différentes sociétés de la ville, a accompagné ces deux braves à leur dernière demeure.

Aux deux familles en deuil nous adressons nos plus sincères condoléances.

Concorès

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Ruamps Adrien, adjudant-chef aviateur au 34^e R. Aviation, au Bourget (Seine), avec Mlle Viers-Fernande, tous deux de St-Germain. Aux deux fiancés, nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Nominatio. — M. Coulon Louis, propriétaire à St-Germain et père du sympathique D' Coulon, conseiller général du canton, vient d'être promu chevalier du mérite agricole. Nous le félicitons, car c'est une distinction bien méritée.

Méfaits de la foudre. — Dans la nuit du 20 au 21, la foudre est tombée au village de Maillargues, commune de St-Sauveur-la-Vallée, sur la maison de M. Calvet. Le petit-fils de M. Calvet qui habitait avec sa maman à Pradines et âgé de 9 ans était venu, le 12 août, passer quelques jours de vacances, chez ses grands-parents. Cette maison est composée d'une cuisine et d'une chambre. Le petit Georges Calvet était couché dans le lit de la cuisine et a été foudroyé. On juge de la douleur éprouvée par sa mère et ses grands-parents à la suite de ce triste accident.

Fête votive. — A l'occasion de la fête votive, des réjouissances auront lieu à St-Germain, le 26, 27 et 28 août. En voici le programme.

Jamédi 26 : à 17 h. arrivée de la musique ; à 18 h. distribution des bouquets et des biscuits dans les villages ; à 21 h. brillante retraite aux flambeaux.

Dimanche 27 : Réveil en musique, distribution des bouquets et des biscuits dans le bourg. Vers 11 h. apéritif-concert. Dans l'après-midi, jeux divers et nombreux ; course à bicyclette, mat de cocagne, jeu de la poêle, jeu de la cruche, etc. A 17 h. bal. A 20 h. retraite aux flambeaux, tour de ville en musique. A 21 h. brillant feu d'artifice ; puis grand bal de nuit et bataille de confetti.

Lundi 28 : A 11 h. apéritif-concert. Dans l'après-midi, continuation des jeux : Poursuite du canard sur le ruisseau de Céou, jeu de la ficelle, course en sac, concours de grimaces, course à pied, course à âne, etc. A 17 h. bal. Le soir retraite aux flambeaux, puis bal de nuit dans la salle des fêtes de la Mairie.

Dans les jours du 27 et 28, un concours de tir est organisé et de beaux prix sont distribués aux meilleurs tireurs.

La foire. — Notre foire du 22 a été belle et bien garnie en tout. Mais une baisse s'est faite sentir sur les animaux surtout sur les bœufs gras. Beaucoup de transactions, beaucoup de jardinage vendu à un prix assez cher.

Gramat

Foire. — Cour : baisse générale. Bœufs gros de travail, 2.500 à 3.500 fr. ; moyens, 1.400 à 2.000 fr. ; d'Auvergne, de 700 à 1.000 fr. ; le tout la paire ; veaux de lait, 3 fr. à 4 fr. le kilo ; brebis, de 80 à 120 fr. pièce ; poulets 3 fr. 50 ; lapins 1 fr. 50 le demi-kilo ; œufs, 3 fr. le douzaine ; oisonnages du 27 et 28, le pair de choux, de 1 à 3 fr. le paquet ; melons, de 1 fr. à 4 fr. pièce.

Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

Bibliographie

REVUE BLEUE

Fondée en 1863
Paraissant le premier et troisième samedis de chaque mois
Sommaire du 19 août 1922

1. La France d'Outre-Mer et l'Exposition de Marseille, par Georges Loomio, Ancien Président de la Société des Gens de Lettres. — 2. La reconstruction économique de l'Europe, par Georges Noblemaire, Député, Président de la Commission de Contrôle de la Société des Nations ; 3. Portraits d'Écrivains : M. Jacques des Gachons, par Victor Giraud ; 4. Démocratie et Soviétisme par Georges Guy-Grand ; 5. Souvenirs sur Emile Olivier, par Edouard Chapuisat ; 6. Tommy-la-Chance. (Traduit de l'Anglais par M. Hérisson-Laroche (Nouvelle), par Brél Harte ; 7. La Politique étrangère : Jours incertains, par L. Dumont-Wilden ; 8. Les Littératures étrangères : Les Héros de Bret Harte, par André Bellessort ; 9. Le théâtre : Le théâtre rouge, par Gaston Rageot ; 10. A travers les Revues étrangères, par Gaston Choisy ; 11. Livres nouveaux ; 12. Chronique roumaine, par E. A. ; 13. Chronique polonaise, par Jacques Verton ; 14. Bulletin maritime.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII). Téléphone : Fleurus, 02-29.

LES ANNALES

L'œuvre de Toulouse-Lautrec est commentée dans les Annales de cette semaine par Gustave Geffroy, Léon Pélée et André Rivoire. Dans ce numéro, lire les pages de Tristan Bernard, Marcel Prévost, la chronique de Miguel Zamacois ; des poèmes de Fernand Gregh, Hugues Delorme ; une étude du professeur Souvrier sur l'œuvre du prince de Monaco ; les rubriques du Bonhomme Chryste, de G. de Pawlowski ; la lettre d'Yvonne Sarcy ; le 2^e acte de Dicky, la suite du roman d'Albert Jean et l'intéressant supplément musical qui contient une ronde d'Auber et une mélodie d'Édouard Lalo. Partout, en vente, 0 fr. 75.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée
Paraissant tous les Vendredis
Sommaire du N° 32

Les Morts vivent-ils ? (V. Paul Heuzé. — Ce qu'on voit. — Affaires intérieures : A la recherche d'un budget de recettes ; Gérard Bauer. — Musique : A propos du gog musical ; Henri Bidou. — Questions coloniales : L'École militaire de Meknès ; Fr. de Tesson. — L'Expansion de la Pensée française : Le livre français en Égypte ; Georges Girard. — Roman : La saison des Lavandes ; (II) Max Begouen. — Feuilles

commençaient à vaciller.) Je vais t'enlever bien davantage. Ces cartes, tu vas les produire, et le capitaine Dallas, qui me doit des redevances par centaines, va m'en donner une icéme, au cours de laquelle j'espère bien voir continuer ma veine de tantôt.

— Vous y consentez, Monsieur ? demanda Richard à Dallas.

— Certainement. Pourquoi refuser ce plaisir à notre ami.

L'avocat prépara une table sur laquelle il mit des flambeaux garnis de bougies, une douzaine de paquets de cartes, et des marques.

Vernier qui prétendait garder son breuvage auprès de lui, l'avait avalé d'un trait, et son ivresse montait violemment. Il parlait moins ; ses yeux perdaient de leur éclat ; il passait fréquemment la main sur son front comme pour en chasser une lourdeur, et sa langue sur ses lèvres douloirement sèches. On aurait pu remarquer aussi chez lui des mouvements de déglutition répétés. L'intelligence était encore présente cependant, mais elle fuirait sous l'influence d'un ou deux verres d'alcool ajoutés à ceux qu'il avait déjà absorbés.

Durand, qui l'observait sans trêve, s'en aperçut, sans doute, car il fit un signe furtif à Dallas, et celui-ci de s'exclamer aussitôt :

— Eh ! Vernier, tu vas bien souvent au placard ! N'oublie pas, mon cher, qu'aux cartes c'est la cervelle la plus nette qui gagne.

— Bon, pensa Dominique Richard,

de la Semaine : Arts : Robert Rey. — Ce qu'on lit. — Revue des Revues. — Faits de la Semaine.

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 93 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître :

« La Femme et l'Enfant », J.-L. Breton. — IV^e Congrès de la natalité. — Un fait : Ce que nous allons faire, Paul Coquemard. — La Vie intellectuelle et morale : Le billet de l'OnCLE ; le Théâtre ; le Livre du Jour. — Variétés : Emotions sacrées, Jacques Toulmond. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, Dr M.-P. Weil. — Petits Travaux, Grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques. — Le tour des carrières féminines. — Une page de morale. — Le Coin des Mamans : Puériculture ; Education : Mme Comollet-Sue. — Courrier de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Economie ménagère : Nos Interviews culinaires ; la Femme chez elle ; Petit Code des Conventions et des Usages ; à la Ferme et au Jardin ; Santé, Beauté, Maintien. — Apprenons la musique (2^e leçon), J. Ramus. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Sous la Lampe. — Princesses de science, Colette Yver. — Petite Correspondance, Trait d'Union, La Finette.

Abonnements : 24 francs par an. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI).

Envoi de spécimen gratuit sur demande.

DÉPÊCHES EN ALLEMAGNE

Paris, 11 h. 40.

La visite de la C. D. R.

De Berlin : Les délégués de la Commission des Réparations ont pris connaissance, hier soir, des contre-propositions allemandes.

On pense qu'ils donneront leur avis sur ces propositions au cours de nouvelles conversations qu'ils doivent avoir avec le Chancelier.

Le problème des livraisons de bois et de charbon, prévues par le Traité de Versailles, aurait joué un rôle important dans les négociations.

Une menace de troubles

De Berlin : Dans les milieux parlementaires on redoute un soulèvement des masses populaires, dû au mécontentement provoqué par l'augmentation rapide des denrées et des objets de première nécessité.

Le nombre des sans-travail augmente considérablement, de nombreuses usines ayant dû fermer leurs portes, par suite de la baisse du mark.

Attentat manqué contre Trotsky

De Riga : Trotsky, comme il se rendait aux manœuvres de l'armée rouge, a été victime d'un nouvel attentat.

Les conspirateurs avaient enlevé les rails de la voie où devait passer son train. L'attentat fut découvert quelques minutes avant le passage du train.

POUR SAUVER L'AUTRICHE

Le Chancelier à Berlin
De Berlin : Le Chancelier autrichien, avant son départ de Berlin, a reçu les représentants de la presse. Il a démenti formellement le bruit suivant lequel l'Autriche préparerait son entrée dans la Petite-Entente.

Une rencontre austro-italienne

De Rome : L'entrevue de M. Schanzer et du Chancelier d'Autriche, M. Seipel, aura lieu soit à Bautzen, soit à Innsbruck.

La proposition de M. Seipel, tendant à un accord tripartite entre l'Autriche, l'Italie et la Tchécoslovaquie, aurait reçu un accueil favorable.

Le chancelier viendrait à Paris

Le Gouvernement français aurait fait tenir au Chancelier d'Autriche une invitation de venir à Paris pour exposer la situation de son pays.

AVIS

M. RIVIÈRE prévient le public qu'à l'occasion du pèlerinage de Rocamadour-Padirac il assurera le transport des voyageurs à des prix très intéressants. S'adresser : 2, place Rousseau.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve François ALIBERT, née FROMENT.
Monsieur Léon ALIBERT, Madame Léon ALIBERT, née CONQUET, et leurs enfants ; Monsieur Charles ALIBERT, Madame Charles ALIBERT, née ROUQUÉ, et leurs enfants ;

Madame MONTANÈDE, née ALIBERT, Monsieur MONTANÈDE, et leurs enfants ; Madame et Monsieur Barthélemy ALIBERT, typographe ;

Les familles ALIBERT, FROMENT, GARRIGUES et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. François ALIBERT

Macon
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 23 août dans sa 79^e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

Et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu vendredi 25 août en l'église Cathédrale, à 9 h. 1/2.

Réunion à la maison mortuaire, place Saint-James.

LES PIEDS SENSIBLES PENDANT LES CHALEURS

Un simple bain de pieds saltraté vous débarrassera de tous vos maux de pieds

Tous ceux qui ont les pieds sensibles connaissent par expérience les souffrances que les chaleurs leur font endurer. Les pieds brûlent comme du feu, ils s'enflent et s'échauffent, les chaussures semblent devenir trop étroites et les douleurs causées par d'anciens cors et durillons sont plus pénibles que jamais.

Il est de toute actualité de rappeler qu'un simple bain de pieds saltraté constitue une protection efficace et une véritable panacée contre ces divers maux. Un bain saltraté stimule la circulation du sang, tonifie et étirase les pieds meurtris et endoloris et fait rapidement disparaître toute sensation de brûlure et de fatigue ; de plus, étant légèrement oxygénée, l'eau saltraté est d'une grande efficacité contre l'irritation et la mauvaise odeur occasionnée par une transpiration trop abondante.

Une petite poignée de Saltrates Rodell, sels naturels extra-concentrés, vendus à un prix modique par tous les pharmaciens, suffit pour préparer un de ces bains bénéfiques. Il est donc inutile de souffrir plus longtemps de maux de pieds pendant les chaleurs, pour quelques francs seulement, vous pouvez si facilement les guérir et vous en débarrasser à tout jamais.

NOTA. — Évitez des saltrates et méfiez-vous bien des contrefaçons qui n'ont aucune valeur curative.

— Oui, je mange comme sir, mais j'ai une bonne digestion, car je bois du Kneipp en guise de café.

Dans les épiceries ou contre mandat 1 fr. 25. Kneipp, Jusey-s-Orge (Seine-et-Oise).

A VENDRE

MAISON admirablement située avec Jardin, Dépendances, Garage
EAU & GAZ
S'adresser J. BELLARD, 1, rue M^e Joffre, Cahors

A VENDRE

ÉTUDE D'HUISSIER
Labastide-Murat (Lot)
PRIX MODÉRÉ
S'adresser au Bureau du Journal

MAISON A VENDRE

Excellent rapport assuré
SANS RÉPARATION
Eau, Gaz, Électricité
S'adresser au bureau du Journal

L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY

PAR

E.-Pierre LUGUET

IV

UNE PARTIE D'ÉCARTE

— Mon cher, ce matin, j'avais des idées noires, déclara-t-il. J'en étais à mon dernier billet de mille, et je savais qu'il ne durerait pas longtemps, au train de déveine qui me poursuivait. J'ai acheté ce joujou. Et si Poupée n'avait pas fait des siennes tantôt, la brave bête, il est probable que je ne serais pas en train de bavarder en ce moment comme une pie borgne que je suis...

— Messieurs, proposa Richard à Dallas et à Durand, voulez-vous faire de même ?

— Merci, répondit le capitaine, un peu plus tard.

— Un peu plus tard, répéta Durand.

« Tactique, pensait l'avocat ; le laisser boire et ne pas boire soi-même. Dora me l'avait déjà signalée. »

— Vous me permettez de ne pas imiter votre sobriété, dit-il. Il faut ici une chaleur exagérée ; le calorifère de la maison est mal réglé, et je meurs de soif.

nard quotidien ?... Dieu que j'ai soif !... Est-ce qu'il n'y a vraiment pas moyen de se confectionner un grog, chez toi ?

L'acteur avait enfin retiré son pardessus, qu'il jeta au dossier d'un fauteuil, tout en remettant l'arme dangereuse dans la poche extérieure de son veston.

Richard le conduisit vers un placard qui faisait pan coupé dans l'angle du salon, et l'ouvrit. Vern